

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate
Le 22 juillet 2021

Koniambo nickel : Poursuivre la discussion dans un cadre légal.

Ce matin, la gendarmerie est intervenue pour libérer la seule et unique voie d'accès au site industriel de Vavouto.

Le travail des personnes essentielles à un redémarrage des opérations en sécurité a repris et le site industriel de Koniambo Nickel a engagé la sortie du mode veille (ndlr « idle »).

Cette intervention vient en application d'une décision du tribunal de Première instance de Koné qui a condamné les actions de blocages.

La responsabilité qui est la nôtre est de reprendre le travail pour l'ensemble des sous-traitants et des employés, et de poursuivre la discussion avec les coutumiers du massif pour trouver une solution. L'un ne va pas sans l'autre.

La discussion se poursuivra mais dans un cadre légal. Les entraves à la liberté de circulation et la menace qui pèse sur tout un site industriel sont disproportionnées par rapport à la contestation d'un appel d'offre qui est encore en discussion.

Il est illusoire d'imaginer qu'un rapport de force tel que celui qui est engagé puisse donner lieu à une solution mutuellement acceptée.

Dans l'esprit de la politique de développement communautaire de Koniambo Nickel, nous restons pleinement disposés à trouver un accord avec les partenaires coutumiers.

Contact presse

KONIAMBO NICKEL | Alexandre Rousseau Tel. 769481 - AleRousseau@koniambonickel.nc